

COMPTES RENDUS DU COURS DE PROPAEDEUTICUM MAPSIUM : INTRODUCTION AUX ÉTUDES DE LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES BIENS ET DES SAVOIRS

CONFÉRENCE DU 30.09.2014 : CIRCULATION ET SÉCURITÉ

Lors de cette conférence, nous avons abordé le thème de la sécurité, présenté par Mme Achermann et la mobilité articulée avec la sécurité et la surveillance, développé par M. Klausner. Nous allons principalement nous intéresser à la question de la sécuritisation, qui a été exposée par Mme Achermann.

La sécuritisation est un processus mis en avant par le courant des Critical security Studies (ACHERMANN 2014). C'est une approche de la sécurité critique et réflexive, mais aussi constructiviste (ACHERMANN 2014). En effet, ce courant admet que la sécurité est une construction sociale et politique (ACHERMANN 2014). Il comprend les relations de pouvoir tout en s'éloignant d'une position état-centrique (ACHERMANN 2014).

La sécurité est une situation qui a été recherchée de tout temps (HOURS 2005 : 14). Cependant, l'explosion sécuritaire actuelle et générale constitue un phénomène propre, d'une nature partiellement nouvelle (HOURS 2005 : 14). Par exemple, durant l'Euro 2008, une surveillance atmosphérique était mise en place, dans le but de détecter des produits toxiques aériens (KLAUSER 2014). Hours explique que ce qui contribue à la sécurité sont ceux qui font appliquer la loi et les polices multilatérales, qui appartiennent à des domaines supranationaux (2005 : 14). La sécuritisation est définie comme étant des pratiques physiques et discursives qui réifient un thème en problème de sécurité et qui mettent en relation une occurrence avec la thématique de la sécurité (ACHERMANN 2014). Comme exemple de processus de sécuritisation, nous utiliserons l'interdépendance entre les nations (HOURS 2005 : 16). Cette dernière trouve sa source dans les phénomènes globaux comme la mondialisation de l'économie capitaliste, les nouvelles maladies, la prise de conscience environnementale ou internet. En effet, cette interdépendance génère un sentiment d'insécurité (HOURS 2005 : 16). Cela est dû au fait qu'il faut identifier et maîtriser des risques de nature différente et qu'une solidarité infra-politique doit se créer entre les personnes qui ont des problèmes semblables au profit d'une solidarité entre groupe sociaux (HOURS : 16). Néanmoins, l'interdépendance génère, aussi, un sentiment de sécurité. Cela peut se refléter dans la surveillance aux frontières : les polices françaises et suisses collaborent pour examiner les flux entre les deux pays (KLAUSER : 2014). En effet, un problème global demande une résolution globale et donc multilatérale, qui ne vise plus uniquement un groupe précis (HOURS 2005 : 17). Ainsi, par l'exemple de l'interdépendance, nous comprenons que la sécuritisation est internationale.

CONFÉRENCE DU 21.10.2014 : LA CIRCULATION DES CAPITAUX ET LA CONSTRUCTION SOCIALE DES MARCHÉS FINANCIERS

Les conférenciers se sont concentrés sur la circulation des capitaux, thème présenté par M. Crevoisier et sur la construction des marchés, exposé par Mme Hertz. Pour comprendre la notion de la construction sociale du marché, il faut d'abord la déconstruire, nous allons nous pencher sur la dénaturalisation du marché.

La forme du marché que nous connaissons actuellement marque la fin d'un processus se traduisant par le passage des sociétés traditionnelles aux sociétés marchandes (DIDRY et VINCENSINI 2010 : 207). Polanyi explique cette évolution de la manière suivante : le don et la réciprocité symbolisaient l'économie des sociétés traditionnelles, puis cela a évolué vers la redistribution des richesses par l'Etat. Enfin, la notion de prix est apparue. A partir des années 80, la construction d'un système par-dessus l'état, le marché financier fut entamée (CREVOISIER 2014). Dès ce moment, le marché est devenu un mécanisme autonome et abstrait (HERTZ 2014). Nous constatons, de par son évolution, que le marché n'est pas naturel, cependant, un autre élément renforçant l'idée de cette construction s'ajoute : les institutions (HERTZ 2014). Ces dernières sont les contraintes qui structurent les échanges humains, ces derniers structurant à leur tour l'interaction humaine (DIDRY ET VINCENSINI 2010 : 214). Elles ont un rôle important dans les relations sociales et dans la résolution des litiges (DIDRY ET VINCENSINI 2010 : 214). Par exemple, lors d'un vol d'un bien privé, l'individu peut se tourner vers l'Etat pour réclamer justice, donc la propriété privée ainsi que la loi permettent le fonctionnement du marché (HERTZ 2014). En Suisse, le système de l'épargne (deuxième pilier) est aussi une construction qui découle d'une institution, il n'existe par partout (CREVOISIER 2014).

Finalement, il y a une dimension sociale au sein des marchés comme la performativité ou le mimétisme. En effet, les économistes décrivent le marché et expliquent comment le construire, donc ils le créent (HERTZ 2014). Nous soulignons aussi que des actions stables poussent les gens à les acheter. Sachant que les actionnaires les achètent, en raison de leur sûreté, d'autres, par mimétisme, les achètent également (HERTZ 2014).

C'est au travers de cette déconstruction sociale des marchés que nous observons que le marché n'est pas naturel. Il est composé d'institutions, d'organisations et d'acteurs qui créent et contribuent au fonctionnement du marché.

CONFÉRENCE DU 28.10.2014 : RELIGION : CONSTRUCTION DE SENS ET TRAVAIL DE FRONTIÈRE

Durant la conférence, Mmes Dahinden et Zittoun ont présenté l'utilité de la religion dans la construction de sens, l'outil qu'elle est pour délimiter l'Autre et son évolution. Ce dernier point sera l'objet de ce compte rendu.

Depuis une dizaine d'années, des transformations importantes ont été observées dans la pratique de la religion (DAHINDEN 2014). En effet, Richet mentionne trois évolutions principales relevées aux Etats-Unis : il y a moins de pratique régulière, d'adhésion et d'identification ; une hausse du pluralisme religieux ; une singularisation du croire (19 : 2005). La religion institutionnalisée a perdu des adeptes (DAHINDEN 2014). Les églises évangéliques réformées ainsi que les catholiques romaines ont vu leur nombre diminuer, contrairement aux personnes se revendiquant sans appartenance (DAHINDEN 2014). Néanmoins, les individus quittant les institutions font toujours du religieux mais sans adhérer à un groupe (DAHINDEN 2014). En effet, c'est par la pratique que le religieux se constitue (ZITTOUN 2014). Selon Richet, cet individualisme résulte d'une évolution dans le rapport au divin (19 : 2005). En effet, notre société consumériste, déteint sur le rapport des acteurs à la religion (RICHET 19 : 2005). Ceci conduit à une religion à la carte: les personnes conservent ce qui les intéresse dans chaque courant agnostique (DAHINDEN 2014). En outre, l'individu participe à une recherche du soi plutôt qu'à l'adoption d'une « tradition codifiée par l'institution » (RICHET 19 : 2005). Ces changements découlent de l'augmentation du pluralisme (RICHET 19 : 2005).

Aux Etats-Unis, la diversité religieuse a augmenté au XIX^e siècle en passant d'un pluralisme protestant à un pluralisme judéo-chrétien, puis à un pluralisme multiconfessionnel (RICHET 19 : 2005). Ce dernier changement résulte de l'abolition de la loi de 1965, qui supprima les quotas et permit l'immigration de masse (RICHET 19 : 2005). Cependant, la religion transnationale participe aussi à cette pluralisation (DAHINDEN 2014). Dans le passé, les communautés ethniques et religieuses étaient homogènes, alors qu'aujourd'hui, en raison de la migration, elles sont plus hétérogènes, les unes influençant les autres (RICHET 19 : 2005). Mais, les nombreuses divisions internes dans chaque courant religieux contribuent aussi au développement du pluralisme (RICHET 19 : 2005).

Nous constatons qu'il y a eu une évolution dans le domaine religieux à la fois vers le pluralisme et l'individualisme. Ces changements peuvent être dus à plusieurs facteurs comme la transnationalisation, l'immigration ou le changement législatif.

Bibliographie

Didry, C. et **Vincensini, C.** 2010 : Au-delà de la dichotomie marché-institutions : l'institutionnalisme de Douglass North face au défi de Karl Polanyi. *Revue Française de Socio-Économie* 5, 205-224.

Hours, B. 2005 : L'idéologie sécuritaire : de la gestion des risques à la préparation aux désastres. *L'Homme et la société* 155, 13-27.

Richet, I. 2005 : Religion privée et religion publique en tension. *Sciences humaines* 160, 19-19.